

LIVRET D'ACCUEIL

Néonatalogie - Hôpital Lozère



CHERS PARENTS



Vous venez d'avoir un enfant qui doit être hospitalisé dans l'unité de néonatalogie. Cette hospitalisation est un événement qui peut être difficile à vivre pour l'ensemble de la famille. L'équipe est à votre disposition, à votre écoute pour répondre à vos interrogations, vous aider à vous adapter au mieux à cette situation.

Ce livret a été conçu pour vous présenter le service de néonatalogie et vous expliquer la prise en charge de votre enfant, en complément du livret d'accueil du patient de l'Hôpital Lozère.

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires au bon déroulement de son séjour parmi nous.

LA VIE DU SERVICE



L'entrée dans le service se fait exclusivement par l'**entrée principale de l'hôpital**, et non par la maternité.

Lavez-vous soigneusement les mains, mettez une blouse jetable et un masque (si vous êtes malade).

Les visites

Dans l'unité de Néonatalogie seuls les parents sont admis, à tout moment de la journée et de la nuit (seuls les frères et sœurs sont autorisés à venir faire connaissance avec le nouveau-né de manière brève).

Toutefois pendant les soins techniques nous pouvons vous demander de patienter à l'extérieur.

Dans les chambres mère/enfant, les visites sont limitées à deux personnes adultes à la fois. Seuls les frères et sœurs de l'enfant sont autorisés à venir. Un lit est disponible pour que papa puisse rester dormir. Lorsque vous laissez votre enfant seul dans la chambre, signalez-le au personnel. Le nouveau-né n'a pas l'autorisation de sortir de la chambre.

Les repas accompagnants

Si vous souhaitez prendre vos repas auprès de votre enfant ou à la cafétéria de l'hôpital, des tickets sont en vente en semaine (au bureau des admissions). Il est impératif de donner ces tickets aux aides-soignantes **la veille** ou le jour même **avant 9h30**

Bébé dans le service

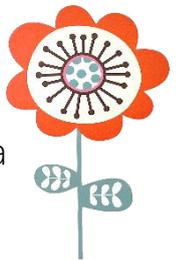
Votre enfant a besoin de vous, votre présence est primordiale à ses côtés et l'équipe soignante est là pour vous soutenir et vous guider.

Nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes et pour préserver votre place de parents. C'est pourquoi nous intégrons très rapidement les parents aux soins et nous les accompagnons dans les différents actes de la vie quotidienne : le change, le bain, l'allaitement, le biberon, le peau à peau, le portage.....



Votre bébé a besoin de faire connaissance avec son environnement. Vous pouvez apporter des objets personnels, propres et lavables tels que doudou, t-shirt avec l'odeur de maman ou papa, dessins des frères et sœurs, photos de la famille, CD de musique douce...

De plus, vous pouvez apporter des vêtements (body, pyjamas, chaussettes, bonnets, bavoirs) pour votre enfant. L'établissement fournit le linge de toilette ainsi que les couches. Prévoyez d'amener une turbulette (gigoteuse) adaptée à la taille de votre enfant avant sa sortie du service.



Afin de saisir chaque moment, chaque mimique de votre enfant, les appareils photos sont les bienvenus. Soyez attentif à enlever le flash avant de photographier bébé !!

La visite du pédiatre

Elle a lieu le matin, il est là pour répondre à vos interrogations et vous rendre les résultats des examens effectués. Profitez de ce temps d'échange pour communiquer et lui poser les questions qui vous préoccupent. En cas de difficultés ou de problèmes, veuillez-vous adresser à la **cadre de santé**.

N'hésitez pas à rencontrer la **psychologue** du service pour parler de vos inquiétudes ou des circonstances de la naissance.

Les assistantes sociales sont également disponibles pour vos démarches administratives.

L'équipe du Centre d'Action Médico-sociale Précoce (**CAMPS**) passera dans le service pour vous proposer une séance d'initiation au massage du nouveau-né.

LE QUOTIDIEN DE BÉBÉ



Les besoins de bébé

Votre bébé peut se retrouver avec plusieurs appareils autour de lui :

- Selon son terme et son poids, il peut être installé sur une table chauffante, dans une couveuse ou dans un berceau (chauffant ou non)
- Le scope permet de surveiller son cœur, sa respiration et son oxygénation sanguine grâce aux capteurs présents sur son torse et à celui avec une lumière rouge à un de ces membres.
- La sonde naso-gastrique (elle passe par le nez et va jusque dans l'estomac) permet de lui apporter la quantité de lait dont il a besoin le temps qu'il apprenne à téter tout seul, au sein ou au biberon.
- La photothérapie peut être prescrite à votre enfant s'il présente un ictère (ou la jaunisse). C'est une machine qui ressemble à un tunnel et qui émet une lumière bleue destinée à détruire l'excès de bilirubine, responsable de la coloration jaune de la peau et des conjonctives.

Malgré ces appareillages, ce dont votre enfant a le plus besoin, c'est bien entendu de ses parents !!!



Les examens

Différents examens sont pratiqués à votre enfant :

- Les prélèvements sanguins sont effectués régulièrement pour surveiller les constantes biologiques de votre enfant (anémie, infection, test de Guthrie.)
- Les auto-émissions-acoustiques ou les potentiels évoqués auditifs sont effectués à partir de 36 semaines d'aménorrhée. Ces tests permettent de dépister des problèmes auditifs.

Si votre enfant est né prématurément, des examens supplémentaires sont pratiqués en systématique :

- L'électroencéphalogramme (EEG) permet de surveiller l'activité cérébrale de votre enfant

- L'échographie transfontanellaire (ETF) permet de surveiller le développement cérébral
- Le fond d'œil (FO) permet de surveiller le développement cérébral mais aussi la fonction oculaire (développement de la rétine)

L'alimentation



Vous avez choisi d'alimenter votre bébé soit par biberon soit en l'allaitant soit les deux. Quel que soit votre choix, nous sommes là pour vous accompagner, vous et votre enfant, dans cet apprentissage.

Si vous allaitez votre enfant : Pensez à prendre votre coussin d'allaitement, vous serez ainsi tous les 2 confortablement installés. Vous aurez probablement besoin de tirer votre lait pour favoriser la montée de lait et/ou pour pouvoir donner votre lait tant que votre bébé ne pourra le faire seul.

Si vous donnez le biberon, le lait est fourni par l'établissement.

Le bien-être

Le nouveau-né est un être fragile, d'autant plus s'il est né prématurément. Le fait qu'il soit hospitalisé peut générer du stress et de l'inconfort. Pour limiter ces sources de stress et d'inconfort, il faut :

- L'installer confortablement à l'aide d'un cocon
- Limiter le bruit autour de lui
- Diminuer au maximum la luminosité.



Tous les moyens sont bons pour le détendre :

- Les câlins
- Les caresses
- Les bercements
- La voix de papa et de maman
- Le peau à peau
- Lui donner le doigt à serrer
- La tétine
- Le doudou avec l'odeur des parents
- Les massages



La prise en charge de la douleur est une priorité dans notre service. Nous évaluons la douleur de votre enfant quotidiennement et nous mettons tout en œuvre pour que les soins susceptibles d'être douloureux se passent dans les meilleures conditions possibles.

LA SORTIE



La sortie est décidée par le pédiatre, préparée conjointement avec les parents plusieurs jours avant la date effective. Plusieurs situations peuvent se présenter :

- Passage en chambre parent-enfant avant le retour au domicile
- Retour en maternité si maman est encore hospitalisée.
- Retour au domicile direct.

CHARTRE DE L'ENFANT HOSPITALISÉ



1. L'admission à l'hôpital d'un enfant n'est réalisée que si les soins nécessaires par sa maladie ne peuvent être prodigués à la maison, en consultation externe ou en hôpital de jour.



2. Un enfant hospitalisé doit être accompagné d'un ou des deux parents (ou leur substitut) jour et nuit, quel que soit son âge ou son état.



3. Les parents sont informés sur les règles de vie du service et participent aux soins de l'enfant si possible.



4. Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur les maladies et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.



5. Tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable est écarté. Notre objectif est de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles ainsi que la douleur.



6. Les enfants sont pris en charge par un personnel formé à la pédiatrie, dans un secteur dédié.



7. L'hôpital s'efforce de fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins, tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.



8. Notre équipe soignante est formée pour répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.



9. L'équipe soignante est organisée de façon à assurer une continuité dans les soins données à chaque enfant.



10. L'intimité de chaque enfant est respectée. Il est traité avec tact et compréhension en toute circonstance.



LA CHARTRE EUROPÉENNE DES DROITS DE L'ENFANT HOSPITALISÉ
ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN LE 13 MAI 1986. UNE
CIRCULAIRE DU SECRÉTARIAT D'ETAT À LA SANTÉ DE 1999 PRÉCONISE
SON APPLICATION.

En cas d'urgence appeler le 15 ou le 112

Service de pédiatrie : 04.66.49.49.29



L'ASSOCIATION « DU SOLEIL EN PEDIATRIE »

Pour tenter d'améliorer le quotidien des enfants hospitalisés et leur famille, l'association "Du soleil en pédiatrie" met à votre disposition gratuitement (un chèque de caution vous sera demandé) dans votre chambre : une télévision, une playstation et ses jeux, des DVD.

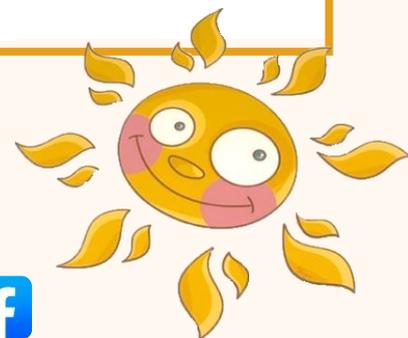
Une salle de jeux, un chauffe biberon et un lit accompagnant vous seront également accessibles (pour le lit accompagnant, merci d'en assurer le rangement avant 9h pour la visite du pédiatre).

Une salle des parents est à votre disposition, elle comprend un frigo, un micro-ondes, une cafetière et de la vaisselle. Vous pouvez y recevoir votre entourage.

Si vous souhaitez participer à l'amélioration des conditions d'accueil dans le service de Pédiatrie, vous pouvez nous faire part de vos idées ou souhaits. Vous pouvez aussi faire un don au titre de l'association « Du soleil en Pédiatrie », adressez-vous au secrétariat.



" Du soleil en pédiatrie "



Retrouvez-nous sur www.hopital-lozere.fr ou sur

